

Carte des Espaces Naturels Sensibles

Ligériens par Nature



- 1 Forêt de Lespinasse
- 2 Bords de Loire de Briennon et de Pouilly-sous-Charlieu
- 3 Gravière aux oiseaux
- 4 Tourbière de la Verrerie
- 5 Grands Murcins
- 6 Gravière de Matel et sentier de Loire Nature
- 7 Forêt de Chausseterre
- 8 Pet d'Âne
- 9 Presqu'île de Mars
- 10 Sentier des Crêts
- 11 Tour Matagrín
- 12 Les Chambons
- 13 Le Pay
- 14 Réserve de Biterne
- 15 Col des Brosses
- 16 Écopôle du Forez
- 17 Forêt de la Morte
- 18 Réserve des Jasseries de Colleigne
- 19 Les 2 Beccs
- 20 Gravière de Prépieux
- 21 Forêt de la Croix de l'Homme Mort
- 22 Montsupt
- 23 Étang des Plantées
- 24 Étang David
- 25 Réserve des Gorges de la Loire
- 26 Hêtraie de la Baronnette
- 27 Salvaris
- 28 Gouffre d'Enfer
- 29 Crêts du Pilat
- 30 Landes de Chaussitre
- 31 Tourbière de Gimel

Liste des Espaces Naturels Sensibles par commune

Correspondance entre commune...	... et ENS
CHAMBEON	Écopôle du Forez
BRIENNON	Bords de Loire de Briennon et de Pouilly sur Charlieu
NEAUX	Crêts de Neaux
COLOMBIER	Crêts du Pilat
SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT	Étang David
SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ	Étang des plantées
CHAUSSETERRE	Forêt de Chausseterre
VERRIERES EN FOREZ	Forêt de la Croix de L'Homme Mort
SAUVAIN	Forêt de la Morte
NOAILLY	Forêt départementale de Lespinasse
VALLA SUR ROCHEFORT (LA)	Forêt du Col des Brosses
SAINT-ETIENNE (Secteur de Rochetaillée)	Gouffre d'enfer
RENAISON	Grands Murcins
MABLY	Gravière aux oiseaux
ROANNE	Gravière de Mâtel et sentier Loire Nature
UNIAS	Gravière de Prépieux
PAVEZIN	Hêtraie de la Baronnette
SAINT GENEST MALIFAUZ	Landes de Chaussitre
CEZAY	Le Pay
MONTROND-LES-BAINS	Les 2 becs
BALBIGNY	Les Chambons
SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE	Montsupt
VEZELIN SUR LOIRE	Pet d'âne
CORDELLE	Presqu'île de Mars
ARTHUN	Réserve du Biterne
SAINT-ETIENNE (Secteur St Victor)	Réserve naturelle régionale des gorges de la Loire
SAUVAIN	Réserve naturelle régionale des jasseries de Colleigne
SAINT-ETIENNE (Secteur Rochetaillée)	Salvaris
VIOLAY	Tour Matagrín
SAINT-REGIS-DU-COIN	Tourbière de Gimel
SAINT-RIRAND	Tourbière de la Verrerie

Présentation détaillée des ENS ouverts au dispositif « Ligériens par nature » - 2025/2026 -

Table des matières

Carte des Espaces Naturels Sensibles	1
Liste des Espaces Naturels Sensibles par commune	2
Définitions et règles sur les ENS	4
N°8 - Bois de Cierve / Pet d'Âne	5
N°2 - Bords de Loire de Pouilly sous Charlieu à Briennon	6
N°15 - Col des Brosses	7
N°16 - Écopôle du Forez	8
N°23 - Étang des Plantées	9
N°24 - Étang David	10
N°7 - Forêt de Chausseterre	12
N°17 - Forêt de la Morte	14
N°1 - Forêt de Lespinasse	15
N°28 - Gouffre d'enfer	16
N°20 - Gravière de Prépieux	17
N°3 - Gravière aux oiseaux	18
N°6 - Gravières de Mâtel	19
N°26 - Hêtraie de la Baronnette	20
N°30 - Landes de Chaussitre	21
N°13 - Le Pay	22
N°19 - Les 2 becs	23
N°12 - Les Chambons	24
N°29 - Les Crêts du Pilat	25
N°5 – Les Grands Murcins	26
N°22 – Montsupt	27
N°9 - Presqu'île de Mars	28
N°25 - Réserve naturelle régionale des Gorges de la Loire	29
N°18 - Réserve naturelle régionale des Jasseries de Colleigne	30
N°14 - Réserve de Biterne	31
N°27 - Salvaris	32
N°11 - Tour Matagrin	34
N°31 - Tourbière de Gimel	35
N°4 - Tourbière de la Verrerie	36

Définitions et règles sur les ENS

Un espace naturel sensible (ENS) est une zone naturelle :

- dont la combinaison de milieux, de faune et de flore est qualifiée de rares, du niveau départemental au niveau européen
- qui participe à la préservation de la ressource en eau, représente un réservoir de biodiversité et peut garantir la qualité du cadre de vie, offrir des potentialités pédagogiques et touristiques

Certaines activités humaines, comme l'urbanisation et l'agriculture intensive, peuvent le menacer ou le rendre vulnérable.

La richesse biologique qu'abritent un ENS demeure donc fragile et le visiteur doit en prendre conscience afin de contribuer à la préservation de la nature.

Le rôle du Département est de préserver la qualité des milieux naturels et des paysages tout conciliant l'ouverture de certains au public dans les limites du respect des enjeux écologiques.

Tous les sites présentés dans ce document sont des ENS. Certains d'entre eux sont également concernés par d'autres zonages réglementaires ou d'inventaires liés à l'environnement (Nature 2000, ZNIEFF, Réserve Naturelle).

Pour ne pas troubler l'équilibre d'un milieu naturel fragile, nous vous invitons à respecter quelques règles :

- Ne pas déranger les animaux.
 - o Vous êtes chez eux. Faites-vous discrets et écoutez ce qu'il se passe autour de vous. Ne les nourrissez pas.
- Restez sur les sentiers.
 - o Vous limitez ainsi le dérangement des animaux et évitez de piétiner la flore fragile.
- Ne cueillez pas de fleurs.
 - o Elles sont belles mais certaines sont aussi rares et toutes ont besoin de leurs graines pour se reproduire et refleurir l'année prochaine. Prenez-les en photos.
- Emportez vos déchets.
 - o Pensez aux animaux mais aussi aux prochains visiteurs. Si vous ne trouvez pas de poubelles, ramenez vos déchets chez vous.
- Respectez la fragilité du milieu.
 - o Assurez-vous de la compatibilité de vos pratiques avec la protection du site. Pensez à refermer les barrières après votre passage. Ne faites pas de feu, c'est interdit !

Comment s'équiper ?

Un ENS reste un endroit sauvage, une tenue couvrante est recommandée. Selon la saison, mieux vaut prévoir des vêtements adaptés, coupe-vent, chapeau et chaussures de randonnée. Si vous partez une demi-journée, pensez à un encas et une bouteille d'eau. Si vous en avez, pensez à vos jumelles pour profiter pleinement de la faune, notamment des oiseaux.

Pensez à contacter le gestionnaire de l'ENS avant d'organiser une sortie sur site. N'hésitez pas à contacter le service environnement du département pour vous aider dans cette démarche : environnement@loire.fr ou 04-77-43-71-16.



© Département de la Loire – Laurent Vera

Commune : Vézelin sur Loire

Superficie totale de l'ENS : 76 ha

Altitude : 315 m

Propriétaires : commune de Vézelin-sur-Loire, privés

Gestionnaire : commune de Vézelin-sur-Loire

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association roannaise de protection de la nature (ARPN)
- Ligue de l'enseignement de la Loire
- Madeleine environnement

Description :

Situé de l'autre côté du fleuve de la Presqu'île de Mars, le bois de Cierve permet à la fois d'apprécier un espace naturel boisé et d'admirer le méandre formé par la Loire. Le surnom Pet d'Âne, serait issu d'une plante du même nom, que l'on retrouverait dans l'ENS.

Le Fleuve Loire a façonné le territoire en créant des gorges, des méandres, des bras morts façonnant ainsi le paysage ligérien. Toutes ces formations naturelles ont des explications, et participent à la création d'habitats naturels favorables à la biodiversité.

En contrebas du Pet d'Âne, les pentes du bois de Cierve sont surtout constituées de chênes, parfois mêlés de pins sylvestres. Elles abritent tout un cortège d'oiseaux forestiers.

Contact : www.loire.fr - environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°2 - Bords de Loire de Pouilly sous Charlieu à Briennon



© Département de la Loire – V.DREVET

Commune : Briennon et Pouilly-sous-Charlieu

Superficie totale : 352 ha

Altitude : 255 m

Propriétaires : Communes de Briennon et de Pouilly-sur-Charlieu, zone du domaine public fluvial, et privés.

Gestionnaire : Charlieu Belmont Communauté

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Ligue de l'enseignement de la Loire
- Madeleine environnement

Description :

C'est au niveau de Pouilly-sous-Charlieu que le Sornin rencontre La Loire. Les rives droites du fleuve constituent l'endroit idéal pour découvrir sa faune sauvage. Cygnes, grands cormorans, martins pêcheurs, libellules, mais aussi passereaux et pics, peuvent être observés. La restauration d'une ancienne gravière a permis de recréer des habitats naturels favorables à la reproduction du brochet, espèce vulnérable présente dans le fleuve.

À Briennon, le sentier "entre halage et rivage" permet d'observer le canal de Roanne à Digoin et les rives gauches de la Loire. La présence du canal permet d'illustrer les usages liés à l'eau. Le long de la ripisylve, les aménagements du sentier permettent d'observer des espèces végétales telles que le saule, le frêne, le noisetier ou l'érable.

Contact : www.charlieubelmont.com - 04 77 69 03 06

N°15 - Col des Broses



© Département de la Loire

Commune : La Valla-sur-Rochefort

Superficie totale : 82 ha

Altitude : 970 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaires : Département de la Loire et ONF

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Madeleine Environnement

Description :

Cette forêt départementale comprend neuf milieux naturels différents qui accueillent plus de 200 espèces floristiques dont 7 remarquables, et plus de 34 espèces d'oiseaux.

Le site propose une aire d'accueil accessible aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR) et plusieurs sentiers pédestres allant de 45 min à 1h30 de marche. Durant la visite, myrtilles, callunes, hêtres, pins sylvestres et sapins seront facilement observables. Avec un œil aguerri, vous remarquerez sûrement le long du sentier de la loge, des ruines témoignant des anciennes activités pastorales du site. Ce fonctionnement a peu à peu disparu et laissé place à la forêt avec des espèces comme le sapin pectiné, le pin sylvestre ou encore le hêtre.

Aujourd'hui, une partie de la forêt est exploitée pour son bois. L'Office National des Forêts (ONF) encadre cet aspect, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux. Une autre partie de la forêt est laissée en libre évolution pour favoriser la biodiversité.

Enfin, le site offre un excellent point de vue sur les monts de la Madeleine et les Bois Noirs.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°16 - Écopôle du Forez



© Département de la Loire – Nikole

Commune : Chambéon

Superficie totale : 760 ha

Altitude moyenne : 335 m

Propriétaire : France Nature Environnement Loire

Gestionnaire : France Nature Environnement Loire

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- France Nature Environnement

Description :

Plus grande réserve ornithologique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Écopôle du Forez est gérée par l'association France Nature Environnement Loire. Aux bords de la Loire, cette ancienne gravière est devenue un exemple de restauration écologique d'un espace industriel. Depuis l'inauguration du site en 1993, de nombreuses espèces y ont élu domicile. La réintroduction du castor en 1994 représente un événement majeur pour la biodiversité des bords de Loire.

Les scientifiques ont identifié plus 396 espèces de papillons, 278 espèces d'oiseaux ou 675 espèces de plantes. La Nef, observatoire à la structure surprenante, offre aux visiteurs un point de vue remarquable sur les plans d'eau. Les différents sentiers permettent d'observer de plus près toute la biodiversité et de comprendre le fonctionnement des milieux alluviaux et aquatiques de la Loire. L'Écopôle du Forez propose une diversité de supports pédagogiques pour tous les âges avec des postes d'observation, des jeux pédagogiques ou des expositions.

Contact : www.ecopoleduforez.fr - ecopoleduforez@fne-aura.org – 04 77 27 86 40

N°23 - Étang des Plantées



© Département de la Loire – F.ROURE

Commune : Saint-Marcellin en Forez

Superficie totale : 12 ha

Altitude : 388 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaire : Département de la Loire

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

Description :

L'Étang des Plantées est un plan d'eau de 6,5 ha situé à l'Est de Saint-Marcellin en Forez. Ce site accueille une biodiversité fragile qui lui vaut un accès limité et réglementé. Le site est pour cela clôturé sur ces 4 faces et seulement ouvert au public sur autorisation du Département. Il bénéficie par ailleurs d'un Arrêté de protection de biotope qui restreint l'accès au site, tout contrevenant pouvant être sanctionné d'une amende de classe IV de 800€.

On retrouve plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux, dont certains anatidés nicheurs tels que le fuligule milouin, le canard chipeau, ou la nette rousse. Du côté de la flore, ce sont plus de 200 espèces qui sont répertoriées et dont certaines sont en danger d'extinction comme 2 fougères aquatiques (la pilulaire, la marsillée à 4 feuilles) ou encore l'oseille maritime.

Un observatoire permet d'apprécier, dans le calme, les richesses de cet étang qui, à l'instar de l'étang David, est représentatif des étangs du Forez. Ce patrimoine historique date au XVIIIe siècle. À cette époque, il y avait plus de 1500 étangs représentant plus de 3 000 ha. Aujourd'hui la moitié de la surface en étangs a disparu. La question de leur conservation est importante car ces milieux humides accueillent une biodiversité riche et souvent protégée tant sur le plan national qu'europpéen.

Contact : www.loire.fr, environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°24 - Étang David



© Département de la Loire – F.ROURE

Commune : Saint-Just Saint-Rambert

Superficie totale : 30 ha

Altitude moyenne : 390 m

Propriétaires : Département de la Loire et Commune de Saint Just Saint Rambert

Gestionnaires : Département de la Loire et Commune de Saint Just Saint Rambert

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Fédération de pêche
- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
- OASIS

Description :

L'étang David, est un espace naturel péri-urbain faisant partie des étangs foréziens malgré sa position la plus au sud de la plaine du Forez. Situé à l'Ouest de Saint Just Saint Rambert, ce plan d'eau d'une douzaine d'hectares est très apprécié par la faune sauvage. Plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux ont été répertoriées comme le martin-pêcheur, la grande aigrette ou le grèbe huppé. Cette avifaune est facilement observable, à l'aide des différents équipements mis en place.

Aux abords du plan d'eau, des prairies et des zones humides offrent la possibilité d'observer la faune et la flore comme la marsillée à 4 feuilles, fougère rare et protégée, ou la gratiote officinale. Une mare pédagogique permet d'approcher des espèces telles que l'utriculaire australe ou la renoncule scélérate.

Les étangs du Forez représentent un patrimoine historique important sur le territoire. Leur existence remonte pour les premiers au Moyen-âge (l'étang Royon était cité dans les annales du Forez comme propriété de Guy IV, en 1284). Au début du XIX^{ème} siècle (avant des grandes périodes d'assèchement), il existait plus de 1500 étangs dans la plaine. Ce nombre important d'étangs a permis de développer les activités piscicoles sur la plaine du Forez et de créer des espaces de biodiversité unique pour le département. Aujourd'hui, il ne reste plus que 350 étangs qu'il est important de sauvegarder.

Sur le site, vous pouvez aussi retrouver la « Maison Départementale de la Pêche et de la Nature » qui propose différentes activités : un espace muséographique avec bornes interactives et casques à réalité virtuelle pour en savoir plus sur les poissons et les cours d'eau ligériens. Un Explor Games®, pour partir à l'aide d'une tablette et d'un sac à dos, à la recherche du « poisson d'or de l'étang David », une balade commentée et des initiations pêche tout au long de l'année.



© Forez Tourisme – Charles PIETRI

La Maison Départementale de la Pêche et de la Nature est ouverte :

- Pendant les vacances scolaires : 7j/7 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- Hors vacances scolaires (de mars à la Toussaint) : mercredis, samedis et dimanches de 13h30 à 18h.
- Pendant les vacances de Noël : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Renseignements : [Maison Départementale de la Pêche et de la Nature | Pêche 42](#)

Contact : www.loire.fr - environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°7 - Forêt de Chausseterre



© Département de la Loire – Nikole

Commune : Chausseterre

Superficie totale de la forêt : 58 ha

Altitude : 930 – 1000 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaires : Département de la Loire, ONF

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association Roannaise de Protection de la Nature (ARPN)
- Madeleine environnement

Description :

La forêt de Chausseterre se situe au cœur du massif des Bois Noirs. Composée en grande partie d'épicéas communs et de sapins pectinés, on retrouve également des pins sylvestres, des douglas, des mélèzes et des hêtres. La forêt fait l'objet d'une exploitation forestière gérée par l'ONF dans le respect de la biodiversité. On note également la présence d'une tourbière sur ce site.

Les Bois Noirs désignent un massif de plus de 10 000 ha culminant à 1287 m au Puy de Montoncel. Ils forment l'extrémité nord des Monts du Forez. Situé entre 3 départements (Loire, Puy-de-Dôme et Allier), il est souvent vu comme inaccessible et lointain. La forêt de Chausseterre permet de découvrir un échantillon de ce massif et d'en observer les richesses faunistiques et floristiques. Elle abrite trois espèces végétales herbacées protégées : l'Andromède à feuilles de Polium, la Canneberge et la Wahlenbergie à feuilles de lierre.

Le pic noir, le bec croisé des sapins et la gélinotte des bois sont des oiseaux forestiers présents sur le site. Enfin, il est possible d'observer la grenouille rousse ou le lézard vivipare.

Quelques tables de pique-nique sont disposées autour de la Cabane du maquis, à la croisée des chemins de randonnées du Pays d'Urfé.

Contact : www.loire.fr, environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°21 - Forêt de la Croix de l'Homme mort



© Département de la Loire –Lise Mathé

Commune : Verrières en forez, Lérigneux, Bard, Chazelles-sur-Lavieu, Gumières.

Superficie totale de la forêt : 1171 ha

Altitude : 950 - 1270 m

Propriétaires : Privés

Gestionnaires : Privés

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- France Nature Environnement (FNE)

Description :

La forêt de la Croix de l'Homme mort est située dans les monts du Forez, à la limite entre la Loire et le Puy de Dôme. Elle tient son nom de l'assassinat d'un maître-papetier durant la période troublée de la Révolution Française. Une croix commémorative a été érigée à l'endroit du meurtre de Thomas Richard. Cette terrible histoire se déroule proche de cette forêt, d'où son nom.

Cette forêt est adaptée pour les marcheurs, avec ses nombreux sentiers de randonnée, devenant parfois un labyrinthe forestier. Lors de la visite, la faune se découvre : grimpeur des arbres, tarin des aulnes, bécasse des bois ou encore chouette de Tengmalm. A proximité se trouve la tourbière du Col des Limites offrant ainsi une autre approche d'observation de cet ENS avec une biodiversité totalement différente de celle que l'on retrouve en forêt.

Au cœur de cette forêt marquée par l'aspect sauvage et naturel typique des monts du Forez, vous pourrez vous immerger pour un bain de forêt et profiter de la tranquillité des lieux.

Accès : Utiliser de préférence le parking situé le plus au Nord.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°17 - Forêt de la Morte



© Département de la Loire -Vincent Poillet

Commune : Sauvain, Chalmazel-Jeansagnière

Superficie totale : 50ha

Altitude : entre 1200 et 1500m

Propriétaires : Département de la Loire et privés

Gestionnaires : Département de la Loire et ONF

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- France Nature Environnement (FNE)

Description :

Située dans les monts du Forez, proche du point culminant de Pierre sur Haute (1634 m), la forêt de la Morte est composée, en grande partie, de forêts anciennes (essentiellement sapinières), mais aussi de zones humides (tourbières hautes et tourbières de pente). Des espèces de lycopodes, ou la drosera à feuilles rondes sont présentes.

Au sein de la forêt, de grands rochers de granite, parfois très imposants datent de la dernière période glaciaire (Würm). Il y a plus de 10 000 ans, la vallée de la Morte était une importante vallée glaciaire avec plus de 150 mètres de glace d'épaisseur.

Acquise en 1998 par le Département, la forêt de la Morte témoigne d'une longue histoire liée aux activités humaines. En effet, le long des sentiers balisés, il est possible de retrouver certains vestiges témoignant d'anciennes activités humaines, notamment autour de la loge de la Morte. Vous pourrez observer des cuves à charbon de bois, des pistes à bœufs pour le débardage, d'anciennes scieries, ou encore des habitats pastoraux. Ce sont autant d'activités qui se sont déroulées sur ce site maintenant repris par la faune et la flore.

Non loin du site se trouve la station de ski de Chalmazel offrant un point de vue sur le Forez et sa plaine.

Contact : www.loire.fr - environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°1 - Forêt de Lespinasse



© Département de la Loire - Johann Trompat

Commune : Vivans, Noailly, Saint-Forgeux-Lespinasse

Superficie totale : 490 ha

Altitude moyenne : 300 m

Propriétaires : Département de la Loire (470 ha) et privés.

Gestionnaires : Département de la Loire et ONF

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association Roannaise de Protection de la Nature (ARPN)
- Ligue de l'enseignement 42
- Madeleine environnement

Description :

La forêt départementale de Lespinasse, située au Nord du Roannais, est principalement constituée de chênes et de charmes.

Les mares forestières et les étangs offrent des habitats parfaits pour observer les amphibiens et les odonates. Regardez bien autour de vous, le long des sentiers forestiers, vous pourrez trouver des traces de pics, de mammifères et de lucanes cerf-volant.

Cette forêt est aménagée pour les marcheurs avec ses différents sentiers de randonnée allant de 45 min à 4h de marche. L'un d'entre eux est aménagé pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

La forêt est exploitée pour la production de bois. Les débouchés sont variés allant du bois de chauffage jusqu'à la menuiserie et l'ébénisterie en passant par la tonnellerie. L'Office National des Forêts encadre cet aspect, tout en veillant au respect des milieux naturels.

Un bâtiment d'accueil du public, ouvert en juillet et août, possède une salle, un préau et des sanitaires qu'il est possible de réserver pour un établissement sur simple demande auprès du Département. Appelé Grand Couvert, il servait autrefois au séchage des tuiles d'où sa remarquable architecture.

La forêt de Lespinasse propose de nombreuses activités de loisirs : pêche sur les étangs de Pierrards et de Bouletière, randonnée, le vélo et des aires de jeux.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°28 - Gouffre d'enfer



© Département de la Loire – Elyas Saens

Commune : Saint-Étienne secteur Rochetaillé

Superficie totale : 24 ha

Altitude moyenne : 705 m

Propriétaires : Commune de Saint-Etienne et privés

Gestionnaire : ONF

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement des Monts du Pilat (CPIE)
- Ligue de l'enseignement de la Loire
- APIEU

Description :

Le site du Gouffre d'Enfer est très connu pour son barrage de 53 mètres de hauteur, financé par l'État. Cet ouvrage servait à alimenter en eau potable la ville de Saint-Étienne et surtout la protéger contre les risques d'inondation du Furan. En s'écartant du barrage, nous retrouvons un riche patrimoine géologique. Le pic rocheux de la Roche Corbière de plus de 117 m de haut, aussi appelée la « dent du diable » est emblématique du site.

Les différents points de vue ainsi que les sentiers de randonnée sont autant d'occasions de découvrir le Pilat avec sa faune et sa flore spécifique. Les résineux, les hêtres, les genêts et bien d'autres espèces végétales sont présentes et méritent d'être reconnues.

Le lieu est idéal pour observer les rapaces qui trouvent un abri pour se reposer et faire leur nid dans les parois rocheuses.

Enfin, la présence du Furan est l'occasion de discuter autour de l'histoire de cette rivière. Autrefois connue pour ses crues rapides et imprévisibles, ce cours d'eau était aussi appelé à Saint-Étienne « l'égout à ciel ouvert ». Complètement recouvert et canalisé sous la ville, il fait aujourd'hui l'objet de projets de remise à ciel ouvert de son lit.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°20 - Gravière de Prépieux



© Département de la Loire – Jérôme Licha

Commune : Unias

Superficie totale : 33,3 ha

Altitude moyenne : 345 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaire : Département de la Loire

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- France Nature Environnement (FNE)

Description :

Situé sur la commune d'Unias, l'étang de Prépieux possède une superficie de plus de trente hectares. Tout proche du fleuve Loire, ce plan d'eau accueille tout au long de l'année une diversité d'oiseaux remarquables : aigrettes, hérons, canards, grands cormorans, gallinules poule d'eau, rapaces (parfois balbuzard pêcheur) et autres oiseaux migrateurs.

Tout comme le site des 2 becs, situé plus en aval sur le fleuve Loire, ce plan d'eau a été restauré quelques années après la fermeture du site d'exploitation de graviers dans les années 90. Cette restauration a permis d'accueillir de nouvelles espèces, tel que le castor qui a été réintroduit dans la Loire entre 1994 et 1996 à l'Écopôle du Forez. Sur la gravière de Prépieux, les marques retrouvées sur les arbres et les branches rongées, coupées permettent d'attester sa présence.

Pour favoriser la biodiversité, le Département a mis en place plusieurs aménagements comme un perchoir pour les cigognes ou des radeaux pour les sternes pierregarin. Les nombreuses essences d'arbres de la ripisylve (saule blanc, peuplier noir, aulne glutineux, frêne...) offrent un habitat pour de nombreux insectes.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°3 - Gravière aux oiseaux



© Département de la Loire – F.ELLIS

Commune : Mably

Superficie totale : 30 ha

Altitude moyenne : 420 - 705 m

Propriétaire : Commune de Mably

Gestionnaires : Roannais agglomération et fédération des chasseurs de la Loire

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Fédération départementale des chasseurs de la Loire
- Fédération de pêche de la Loire

Description :

Située à proximité de Roanne, la gravière aux oiseaux est un site apprécié pour ses différents aménagements et le grand nombre d'espèces visibles sur les 2 plans d'eau qui le composent. La gravière aux oiseaux est le résultat de l'exploitation du sable et du gravier durant plus de 20 ans, entre 1976 à 1996.

Pour favoriser la création d'habitat naturel, les travaux de réhabilitation écologiques ont commencé dès les années 2004. Sur la période d'avril à octobre, le bâtiment d'accueil est ouvert au public qui bénéficie alors de visites guidées et d'expositions. Sur le long d'un sentier aménagé de 2 km, différents observatoires, jeux et panneaux d'explications permettent de comprendre l'histoire du site et sa biodiversité.

En effet, il n'est pas rare d'observer des grands cormorans, des hérons, des aigrettes, différentes espèces de canards et parfois des sternes pierregarin qui profitent de la présence d'un radeau. Armé de patience et équipé de jumelles, le visiteur peut apercevoir le martin-pêcheur ou le grèbe huppé. Le castor d'Europe est également présent et des traces de dents peuvent être facilement observées sur certains arbres.

Contacts : 04 77 78 54 29 - 07 82 49 14 12 / graviereauxoiseaux@gmail.com

N°6 - Gravières de Mâtel



© Département de la Loire

Communes : Roanne et Perreux

Superficie : 23 ha

Altitude : 262 m

Propriétaires : Roannais Agglomération, privés, Domaine public fluvial

Gestionnaire : Roannais Agglomération

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association roannaise de protection de la nature (ARPN)
- Ligue de l'enseignement de la Loire
- Madeleine environnement

Description :

Exploitées pendant 30 ans et ouvertes au public depuis 2006, les gravières de Mâtel constituent aujourd'hui un espace naturel au nord de Roanne très apprécié pour son calme. Il est accessible à pied depuis le port de Roanne par le sentier Loire nature, soit 11 km de promenade jusqu'aux gravières !

Les 23 hectares de plans d'eau sont balisés et aménagés pour permettre une bonne observation sans déranger les la faune présente, telle que le grèbe huppé, le bihoreau gris, le castor d'Europe, les libellules, les cygnes tuberculés et bien d'autres espèces en fonction des saisons.

Contact : 04 77 64 85 72 – www.aggloroanne.fr

N°26 - Hêtraie de la Baronnette



© Département de la Loire – Vincente Drevet

Communes : Pavézin, Chuyer, Pélussin, Saint-Paul-en-Jarez, Sainte-Croix-en-Jarez

Superficie totale : 976 ha

Altitude : 600 m – 800 m

Propriétaires : privés

Gestionnaires : privés

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre permanent d’initiative à l’environnement des Monts du Pilat (CPIE)

Description :

Située à l’Est des Crêts du Pilat, la Hêtraie de la Baronnette forme une forêt où prédomine une essence d’arbres : le hêtre. Sur le Pilat, les hêtraies forment un milieu naturel d’altitude essentiel qui se rencontre sur les versants souvent exposés au Nord et à l’humidité.

Le long des sentiers, il est possible de voir ou d’entendre plusieurs oiseaux forestiers, comme le grimpeur des bois ou le pic noir sur les vieux hêtres. Du côté des mammifères, on retrouve assez fréquemment la martre des pins, le chevreuil ou le blaireau européen. Face à l’exploitation forestière, les hêtraies ont peu à peu disparu pour laisser place aux forêts de conifères plantés. Aujourd’hui, les hêtraies représentaient 2% du territoire du parc, soit moins de 1 000 hectares.

Contact : info.tourisme@parc-naturel-pilat.fr – 04 74 87 52 00

N°30 - Landes de Chaussitre



© Catherine BEAL / Parc naturel régional du Pilat

Commune : Saint-Genest-Malifaux, Marlhès, La Versanne, Saint-Régis-du-coin

Superficie totale : 726 ha

Altitude : 1000 - 1200 m

Gestionnaires : Parc Naturel Régional du Pilat et ONF

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre permanent d'initiative à l'environnement des Monts du Pilat (CPIE)

-

Description :

Culminant à 1240 mètres, le Crêt de Chaussitre se repère de loin. Alors que, tout autour, la forêt occupe les points hauts, le Crêt de Chaussitre se distingue par son sommet dégagé.

Au fil de la promenade, une multitude de milieux naturels se dévoilent : la lande à callune et myrtille s'étend en mosaïque avec des pelouses et des zones humides. Ces milieux sont essentiels pour de nombreuses espèces animales et végétales présentes sur le site. Ils offrent aussi une ressource fourragère de qualité pour les troupeaux.

Avec la tourbière de Gimel, les landes de Chaussitre ont un statut de réserve biologique dirigée, ce qui veut dire que les interventions sylvicoles ou les travaux spécifiques sont orientés uniquement dans un but de conservation des habitats et des espèces présentes sur la réserve. La vue est tournée vers le sud du Pilat, où se dévoilent les Monts du Velay, le Mezenc, les succs d'Yssingaux et les hauts-plateaux forziens.

Au printemps et en été, il est possible d'y apercevoir de nombreuses espèces d'oiseaux en vol, dont le circaète Jean-le-blanc (rapace se nourrissant essentiellement de reptiles et d'amphibiens).

Contact : info.tourisme@parc-naturel-pilat.fr – 04 74 87 52 00

N°13 - Le Pay



© CEN Rhône-Alpes

Commune : Cezay

Superficie : 6,4 ha

Altitude : 640 - 650 m

Propriétaire principale : Commune de Cezay

Gestionnaire : Conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Conseil départemental - Service environnement : environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

Description :

Le site du Pay fait partie des 104 affleurements basaltiques du Forez. La roche granitique de Cezay est rare et particulière. En effet c'est au sein de ce granite qu'affleure le basalte formé à la suite du refroidissement des laves en fusion remontées à la faveur d'une faille. Particularité de certains sommets basaltiques, le magnétisme présent sur le Pay peut faire dysfonctionner les boussoles !

Le site a été exploité pour sa roche basaltique par une entreprise familiale au début du XIXe siècle laissant aujourd'hui apparaître les fameux orgues.

Il est à noter que le monument aux morts du village de Cezay est en « granite de Cezay », de même que le bénitier de l'église du prieuré de Pommiers. On retrouve la description de ce granite recherché dans un inventaire du patrimoine réalisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes : "gris tacheté noir et finement bouchardé".

Le basalte présent sur le site rend difficile les conditions de développement de la végétation avec l'eau qui ruisselle sur la roche dure et un sol quasiment absent. Ces conditions profitent à une flore particulière constitutive de milieux originaux. En effet, les pitons basaltiques permettent d'accueillir une flore singulière, typique des pelouses sauvages avec la présence d'Ail sauvage, d'Orpins, de Thym ou d'Œillets. Le site abrite aussi quelques "pins de boulange" ou encore "pins boulangers". Autrefois ces pins sylvestres étaient taillés de façon à donner un maximum de petites branches à faible hauteur, régulièrement coupées pour alimenter les fours des boulangers. Elles donnent au fur et à mesure de leur croissance des formes étonnantes et tourmentées à ces arbres aujourd'hui menacés de disparaître.

Contact : www.cen-rhonealpes.fr - 04 72 31 84 50

N°19 - Les 2 becs



© Département de la Loire – Teaser medias

Commune : Montrond-les-Bains

Superficie totale : 133 ha

Altitude moyenne : 345 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaire : Département de la Loire

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- France Nature environnement (FNE),
- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

Description :

Le nom du site « les 2 becs » désigne les confluences de la Coise et de la Mare avec la Loire. Ces confluences sont situées sur le secteur aval du site, proche du centre-bourg de Montrond les Bains. En allant un peu plus en amont du site, les gravières actuelles témoignent des anciennes activités industrielles qui s’y sont déroulés. Tout comme une grande partie des espaces naturels proches de la Loire, l’exploitation de granulats a modifié le territoire. Aujourd’hui, de nombreux sites situés en bord de Loire, ont été abandonnés et il est apparu nécessaire de les restaurer pour favoriser le retour d’espèces faunistiques et floristiques locales.

Une partie du site est recouvert d’un boisement alluvial en pleine transformation. En effet, les espèces exotiques véhiculées par le fleuve, comme la renouée du Japon par exemple, prennent place au sein de ce milieu et dérègle l’écosystème. Les arbres vieillissants préservés restent en nombre et permettent à la faune d’y résider.

Sur le sentier prévu pour faciliter l'accès au site des personnes à mobilité réduite (PMR), l’ancien transformateur électrique a été aménagé et remarquablement pour favoriser l’accueil de différentes espèces : hérissons, faucons, hirondelles et chauves-souris.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°12 - Les Chambons



© Département de la Loire - Teaser medias

Commune : Balbigny

Superficie totale : 9 ha

Altitude moyenne : 318 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaire : Département de la Loire

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- France Nature Environnement (FNE)
- Madeleine Environnement

Description :

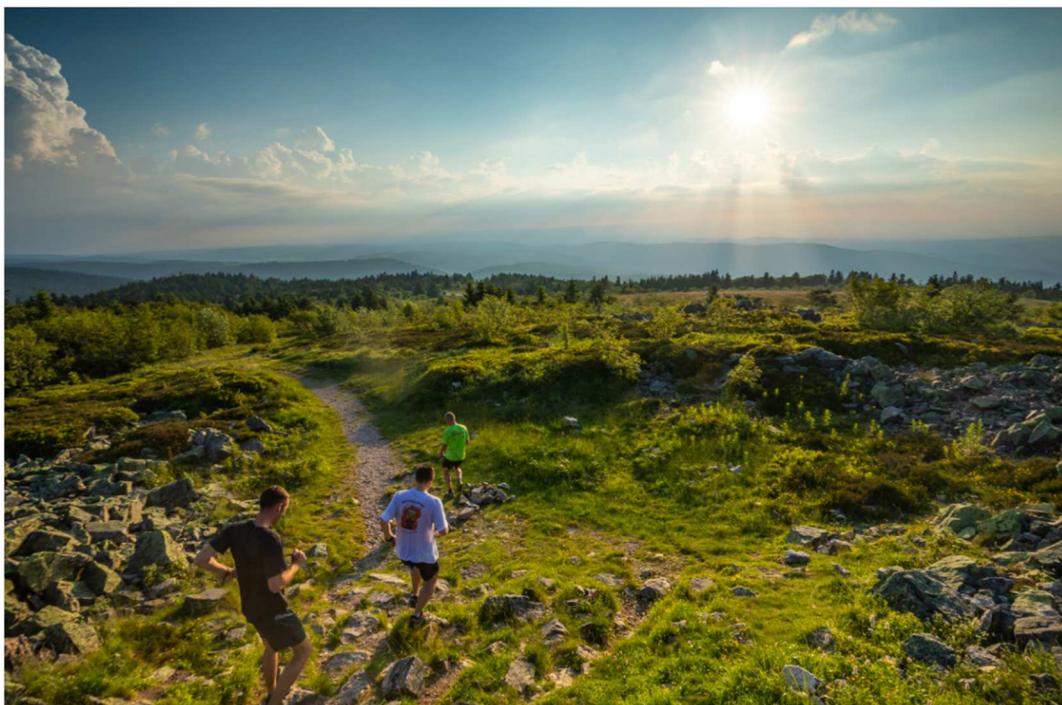
Tout proche du bourg de Balbigny, le site naturel des Chambons offre aux habitants un cadre privilégié à proximité de la Loire. Les espaces ouverts et aménagés permettent d'y effectuer différentes activités de loisirs en pleine nature. Sur ce site, la gravière restaurée représente un plan d'eau d'un hectare et sert de lieu de pêche.

Le tour du sentier des Chambons, d'une durée de 30 min, permet d'y observer différents habitats naturels et espèces faunistiques et floristiques.

Le terme « Chambons » fait référence aux terrains proches du fleuve et réputés pour leur fertilité. Les apports sédimentaires par dépôt des alluvions au gré des crues favorisent la fertilisation du sol, essentielle pour les agriculteurs qui apprécient ces bonnes terres pour leurs cultures.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°29 - Les Crêts du Pilat



© Département de la Loire – Elyas Saens

Commune : Doizieux, La Valla en Gier, Véranne, Colombier, Graix, Le Bessat, Pélussin

Superficie totale : 3074 ha

Altitude : 1432 m (Crêts de la Perdrix)

Propriétaires : Privés

Gestionnaires : agriculteurs privés

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre permanent d'initiative à l'environnement des Monts du Pilat (CPIE)

Description :

Au cœur du massif du Pilat, les Crêts sont formés d'une succession de cols et de sommets culminant à 1432 mètres avec le Crêt de la Perdrix. Les Crêts du Pilat abritent des milieux variés résultant autant de l'interaction des conditions géologiques et climatiques que de l'histoire du site. Défrichements, utilisation pour le pâturage, puis abandon agricole et plantations de résineux ont tour à tour façonné ce paysage diversifié où la forêt laisse place aux landes et aux prairies naturelles sur les sommets. La richesse du site est le fruit d'un équilibre fragile entre tous ces milieux.

Les Chirats sont des amas rocheux ponctuant de gris le paysage. Spécificité géologique du Pilat, ils proviennent des dernières glaciations, il y a 30 000 ans. Les alternances de gel et dégel ont fait éclater la roche de gneiss qui s'est accumulée sous forme de blocs créant ainsi des conditions de froid et d'humidité extrêmes dans lesquelles seules quelques espèces survivent.

Contact : info.tourisme@parc-naturel-pilat.fr – 04 74 87 52 00

N°5 – Les Grands Murcins



© Département de la Loire – Elyas Saens

Commune : ARCON

Superficie totale : 120 ha

Altitude moyenne : 800 m

Propriétaires : Roannais Agglomération, privés

Gestionnaires : Roannais Agglomération, les amis des arbres

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association roannaise de protection de la nature (ARPN)
- Ligue de l'enseignement de la Loire
- Fédération départementale des chasseurs de la Loire
- Madeleine environnement

Description :

Créé en 1926, l'arboretum des Grands Murcins offre une infinie variété de formes, de couleurs, d'architectures. C'est une collection botanique de grand intérêt et la disposition du site présente une valeur paysagère signalée dans la plupart des guides. On peut y observer de très beaux sujets et l'une des plus importantes collections de sorbiers de France. La découverte est facilitée par la présence de panneaux botaniques. L'arboretum regroupe plus de 250 espèces d'arbres indigènes et exotiques, de tous les continents sauf l'Océanie. Un chalet abrite une exposition permanente sur l'environnement des Monts de la Madeleine et offre une multitude d'informations à tous les publics.

L'arboretum se compose d'une diversité représentant le monde entier, comme les séquoias géants, les bouleaux canadiens, les douglas, les cryptomerias du Japon, les mélèzes, les merisiers ou les noyers. Outre l'arboretum, la forêt qui l'entoure possède des espèces plus locales, notamment les châtaigniers, les hêtres, les tilleuls et les chênes. Ces espèces végétales font le grand bonheur des écureuils, des pics et autres animaux forestiers.

Pour permettre des observations en toute tranquillité, 3 sentiers de marche sont proposés : l'écureuil de 2 km, le douglas de 4 km et le séquoia de 6 km. Des mares pédagogiques ont également été créées sur le site et rendre plus de facile l'observation des amphibiens ou des espèces végétales aquatiques.

Contact : [Les Grands Murcins | Site de Roannais Agglomération et de la Ville de Roanne](#) – 04 77 64 85 72

N°22 – Montsupt



© CEN Rhône-Alpes

Commune : Saint-Georges Haute-Ville

Superficie : 4,6 ha

Altitude : 600 – 647 m

Propriétaires: Commune de Saint-Georges Haute ville, propriétaires privés

Gestionnaires : Conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes, association de protection du Pic de Montsupt (APIC)

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- FNE Loire

-

Description :

Le pic de Montsupt fait partie des 104 affleurements basaltiques du Forez. Il culmine à 647 m d'altitude et possède une tour en ruine, vestige du château de Montsupt. Cette construction fut utilisée pour veiller sur Montbrison ainsi que sur l'ancienne « voie Bolène » qui reliait au Moyen-âge, Lyon à Rodez. En effet, le haut du pic offre une large vue sur la plaine et les Monts du Forez. Une petite chapelle ainsi qu'un château d'eau occupe également le site.

Montsupt se situe à la croisée de 2 sentiers de grande randonnée : le GR 765 (voie de Saint-Jacques-de-Compostelle qui relie Cluny au Puy-en-Velay), ainsi qu'une variante du GR 3.

En matière d'habitats, les conditions particulières que procurent les pitons basaltiques, notamment un sol peu profond qui limite l'accès à l'eau, permettent d'accueillir une flore proche des régions à influence méditerranéenne. Les pelouses sèches se développent et accueillent des espèces rares telles que le trèfle strié, la véronique prostrée ou l'orchis bouc. Là où le milieu se referme, on observe des ronces, de prunelliers des frênes et des érables.

Cette diversité floristique permet à un panel d'espèces faunistiques d'y vivre, notamment différents insectes dont la zygène pourpre. Cette espèce de papillon, reconnaissable à ses trois bandes rouges bien marquées, a pour plante hôte le thym serpolet.

Contact : www.cen-rhonealpes.fr - 04 72 31 84 50

N°9 - Presqu'île de Mars



© Département de la Loire – Laurent Vera

Commune : Cordelle

Superficie totale : 14 ha

Altitude : 318 m

Propriétaires : Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, Communauté de de commune du Pays entre Loire et Rhône.

Gestionnaires : Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, Communauté de de commune du Pays entre Loire et Rhône.

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association roannaise de protection de la nature (ARPN)
- Ligue de l'enseignement de la Loire
- Madeleine environnement

Description :

Sur les bords de la Loire, l'un des plus beaux méandres du territoire est appelé Presqu'île de Mars. Ce site permet d'étudier le dernier fleuve sauvage de France et les gorges qu'il a façonnées. Toutes ces formations naturelles ont des explications, et participent à la création d'habitats naturels favorables à la biodiversité. Avec la construction du barrage de Villerest, l'Homme a modifié ces formations pour réduire l'impact du fleuve sur ce territoire.

Le site intègre le site Natura 2000 des Gorges de la Loire aval. Composé d'une mosaïque de milieux (prairies, cultures, falaises, boisements, haies, mares...), il abrite une avifaune diversifiée : rapaces, oiseaux des espaces agricoles et des landes, oiseaux forestiers... comme l'alouette lulu ou le milan noir.

Contact : copler@copler.fr – 04 77 62 77 62

N°25 - Réserve naturelle régionale des Gorges de la Loire



© Département de la Loire - AUUNA

Communes : Saint-Just-Saint-Rambert, Chambles Caloire, Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Paul-en-Cornillon, Unieux, Saint-Victor-sur-Loire

Superficie totale de la forêt : 2501 ha en site Natura 2000, 355 ha en Réserve Naturelle Régionale

Altitude : de 370 m à 770 m

Propriétaires principaux : communes, Edf, SMAGL, propriétaires privés

Gestionnaires : SMAGL et Département de la Loire (ENS)

Structure EEDD associée :

- FNE Loire

Description :

Les Gorges de la Loire sont situées à l'ouest de l'agglomération de Saint-Etienne. Il s'agit d'un espace naturel fortement protégé, au relief marqué, situé à un carrefour d'influences climatiques à l'origine d'une très forte diversité sur une surface limitée. On retrouve, au centre, la vallée de la Loire et la particularité du plan d'eau de Grangent formé par le barrage du même nom, à l'Ouest les monts du Forez, au sud, les monts du Velay, à l'Est ceux du Pilat et au nord, la plaine du Forez.

Dans ce contexte de gorges, les roches escarpées offrent des sites idéaux pour l'emblématique hibou grand-duc ou des plantes se développant spécifiquement dans les fentes rocheuses telles que l'Asarine couchée. Site essentiellement forestier, les gorges comportent d'importants massifs de feuillus (chênaies), pinèdes, et boisements mixtes (hêtres et conifères) abritant quelques espèces inféodées comme les pics (pic noir, pic mar...) ou encore la barbastelle d'Europe. Sur les pelouses et prairies, on peut retrouver le myosotis de Balbis, plante protégée à l'échelle régionale ou l'azuré du serpolet, papillon de jour.

Le site dispose de plusieurs lieux d'accueil de groupes : le Centre d'interprétation des Gorges de la Loire au Château d'Essalois à Chambles, la maison de la Réserve naturelle régionale à Condamines (équipée d'une scénographie), le hameau des Échandès à Unieux (site d'hébergement de groupe et salles), le centre nautique des Révotes à Saint-Victor-sur-Loire, le Club nautique de Saint-Étienne à la base nautique de Saint-Victor-sur-Loire.

Contact : www.reserve-regionale-gorges-loire.fr - www.smagl.com - 04 77 43 24 46

N°18 - Réserve naturelle régionale des Jasseries de Colleigne



© CEN Rhône-Alpes

Commune : SAUVAIN

Superficie totale : 285 ha classé en RNR, 600 ha pour le site d'étude.

Altitude moyenne : 1200 – 1600 m

Propriétaires : Département de la Loire, Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, propriétaires privés.

Gestionnaire : Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- France Nature Environnement (FNE)

Description :

C'est à l'ouest du Département de la Loire, au cœur des Hautes Chaumes du Forez, que les jasseries de Colleigne marquent le territoire sommital entre Auvergne et Rhône-Alpes.

Constituée d'une mosaïque de milieux ouverts (landes, pelouses et prairies montagnardes, tourbières), cette réserve est reconnue pour sa biodiversité remarquable, mais aussi pour son patrimoine bâti. En effet, de nombreuses jasseries encore présentes traduisent l'histoire pastorale des Monts du Forez. Jadis, ces fermes servaient d'estive où la fourme de Montbrison était traditionnellement fabriquée puis affinée. Véritable paradis pour le botaniste, la réserve compte 40 espèces protégées ou identifiées comme étant précieuses dans la préservation de notre patrimoine naturel. Citons l'emblématique lis martagon, les lycopodes, véritables reliques des temps glaciaires, ou encore, dans les tourbières, la droséra, l'andromède ou la canneberge.

La faune sauvage n'est pas en reste ! La réserve compte plus de 120 espèces de papillons, dont certains vivent exclusivement sur une plante comme le Damier de la Succise. Les landes et prairies accueillent plus volontiers les oiseaux, dont une partie niche à même le sol : l'alouette des champs, le pipit farlouse, le tarier des prés ou le traquet motteux. La gestion agricole des Hautes Chaumes contribue à maintenir la valeur patrimoniale et écologique de cette espace.

Contact : www.cen-rhonealpes.fr - 04 72 31 84 50

N°14 - Réserve de Biterne



© Département de la Loire

Commune : Arthun

Superficie totale : 38 ha

Altitude : 346 m

Propriétaire : Fondation Nationale pour la protection des Habitats de la Faune Sauvage

Gestionnaire : Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Fédération départementale des chasseurs de la Loire

Description :

Dans le Nord-Ouest de la plaine du Forez, la réserve de Biterne s'étend sur 38 hectares. Elle se compose de 3 étangs entourés de prairies et de bocage. Depuis 1987, l'espace est protégé et géré par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire. Ce site offre aux oiseaux migrateurs une zone de refuge et permet aussi la mise en place d'études scientifiques et d'actions de sensibilisation du public.

Aujourd'hui la réserve accueille des espèces végétales protégées telles que la patience maritime ou la renoncule scélérate. La diversité des habitats présents permet aux insectes, oiseaux, amphibiens et mammifères de trouver leur place dans ce site naturel.

Lors de l'inventaire de 2017, ce sont plus de 170 espèces d'oiseaux qui ont été répertoriées sur ou à proximité immédiate de la réserve de Biterne, que ce soit dans les étangs, les prairies, les haies ou proche des infrastructures humaines. Au sein de cette réserve, se situe la maison des étangs du Forez, un lieu ouvert pour le public qui peut profiter des expositions et du point de vue sur les étangs avec du matériel optique mis à disposition.

Tout comme l'étang David ou l'étang des Plantées, la réserve de Biterne fait partie des étangs du Forez ouverts au public offrant l'opportunité d'en apprendre sur l'histoire de ces sites et leur intérêt en matière de patrimoine culturel et environnemental.

Contact : maisondesetangs@fdc42.fr - 04 77 76 23 12



© Département de la Loire - AUUNA

Commune : Saint-Étienne, secteur Rochetaillée, La Valla-en-Gier

Superficie totale : 283 ha

Altitude moyenne : 1 000 m

Propriétaires : Département de la Loire (170 ha) et propriétaires privés

Gestionnaires : Département de la Loire et agriculteurs privés

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Atelier permanent d'initiation à l'Environnement Urbain (APIEU)
- Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE)
- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

Description :

Situé au Sud de Saint-Étienne, à l'entrée du Parc Naturel Régional du Pilat, Salvaris est composé de forêts de sapins, de hêtres et de pins qui encerclent des milieux ouverts liés à une estive pastorale sur plus de 100 hectares (prairies, landes à callune, pelouses et zones humides).

Cette diversité de milieux permet d'y accueillir l'alouette lulu, le renard roux ou le chevreuil. Lors de leur passage dans la forêt, ces espèces peuvent laisser des traces. D'autres espèces peuvent aussi être entendues grâce à leurs activités: le martellement des pics (pic noir notamment), ou les cris du circaète jean-le-blanc qui survole la lande.

Les activités pastorales ont peu à peu été remplacées par les activités forestières dans le Pilat. Sur le site de Salvaris, plusieurs prairies sont préservées pour assurer une diversité d'habitats permettant d'y accueillir certaines espèces faunistiques et floristiques.

Salvaris offre un excellent point de vue sur la ville de Saint-Etienne, les Monts du Pilat, la Vallée du Gier, les Monts du lyonnais, et par beau temps, il est aussi possible d'observer les Monts du Forez jusqu'à Pierre sur Haute (point culminant du département) ou encore la chaîne des Alpes.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°10 - Sentier des Crêts



© Département de la Loire - Vincent Poillet

Commune : Neaux

Superficie totale : 5 ha

Altitude : 535 m – 600 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaire : Département de la Loire

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association roannaise de protection de la nature (ARPN)
- Madeleine environnement

Description :

Le sentier des Crêts à Neaux se situe à la frontière entre la plaine du Forez et la plaine roannaise au cœur du seuil de Neulise. Composé d'un ensemble de collines boisées de feuillus, d'espaces de landes et de prairies, les Crêts de Neaux présentent ainsi une mosaïque de milieux favorables à de nombreux oiseaux.

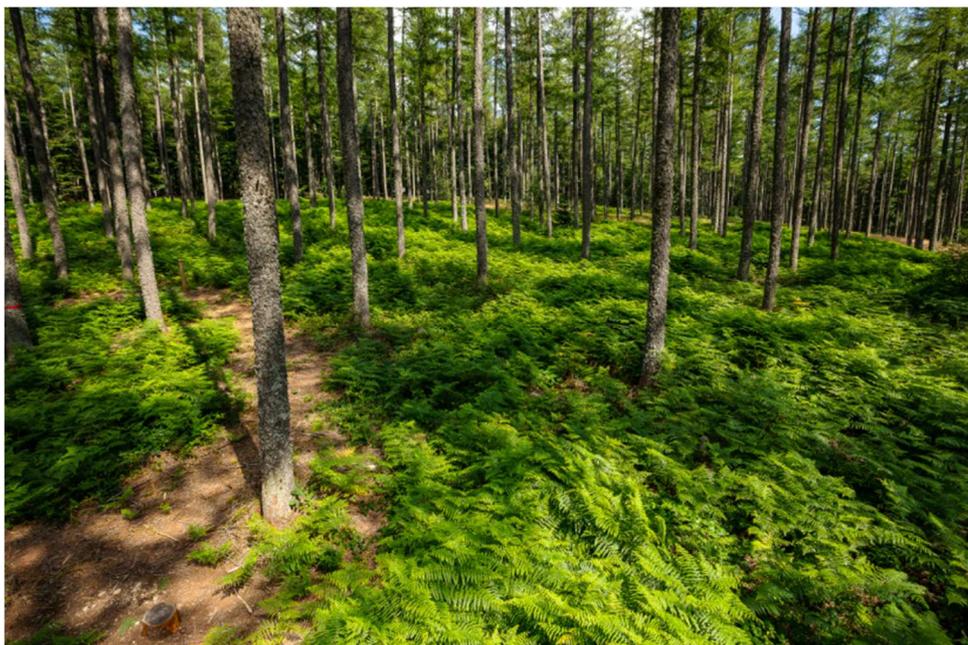
Ainsi la sitelle torchepot, la huppe fasciée ou le pic épeiche apprécient ce type d'habitat. Préférant plutôt les prairies, la pie-grièche écorcheur pourra sûrement trouver un perchoir et des épines de buissons où elle pourra empaler ses proies et assurer un garde-manger.

Situé à 600 m d'altitude, le sentier des Crêts offre une vue sur une grande partie du département, permettant ainsi de contempler la plaine roannaise, les monts du Lyonnais, les monts du Forez ou encore la plaine forézienne. Ces points d'observation s'accompagnent d'un équipement adapté pour se reposer et partager un repas tiré du sac.

Deux tables d'orientation aident également à se repérer dans le paysage environnant.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°11 - Tour Matagrín



© Département de la Loire – Elyas Saens

Commune : Violay

Superficie totale : 120 ha

Altitude maximale : 1 004 m

Propriétaires : Commune de Violay, privés

Gestionnaires : Commune de Violay et ONF

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- La ligue de l'enseignement de la Loire

Description :

Point culminant situé à l'Ouest du département, le site de la Tour Matagrín offre une vue à 360° couvrant la plaine du Forez, les monts du Beaujolais et les monts du Lyonnais. Cette tour, construite en 1876, servait comme relais de chasse à un notaire, maître Matagrín.

Le site est idéal pour la découverte de l'écosystème forestier et la randonnée grâce au sentier « de l'arbre au bois » qui permet de profiter d'un boisement de pin sylvestre, de douglas, d'épicéa commun, de mélèze d'Europe et de hêtre propice à l'installation d'une avifaune diversifiée. Des départs pour les parapentes sont aussi possibles sur le site en partenariat avec l'association de « Les Monts d'Éole ».

Contact : mairie@violay.fr - 04 74 63 90 92

N°31 - Tourbière de Gimel



© Département de la Loire - Elyas Saens

Commune : Saint Régis du coin

Superficie totale : 4,5 ha

Altitude moyenne : 1 200 m

Propriétaire : commune de Saint Régis du Coin

Gestionnaire : Parc Naturel Régional du Pilat

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement des monts du Pilat (CPIE)
-

Description :

À 1200 m d'altitude, la tourbière de Gimel s'est formée il y a plus de 8000 ans dans des conditions bien particulières. Cette propriété communale a été perturbée par le creusement d'un drain en 1986 de plus d'un mètre de profondeur qui devait éviter les inondations sur la voirie qui longe la tourbière. Aujourd'hui protégée, on peut la visiter pour découvrir son histoire, son fonctionnement complexe, et sa biodiversité exceptionnelle.

Dans ce réservoir d'eau et de vie, des espèces teintent ce lieu telles que la linaigrette, les orchidées, les papillons et les tritons. Avec de la patience, il est possible d'y observer le lézard vivipare capable de faire « geler » son organisme pendant l'hiver.

Le sentier d'interprétation de la tourbière de Gimel est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il offre un instant privilégié pour s'éveiller en famille à la nature à chaque découverte.

Contact : info.tourisme@parc-naturel-pilat.fr – 04 74 87 52 00

N°4 - Tourbière de la Verrerie



© Département de la Loire - Vincent Poillet

Commune : SAINT-RIRAND

Superficie totale : 15 ha

Altitude moyenne : 1 030 m

Propriétaire : commune de Saint Nicolas des Biefs

Gestionnaire : Syndicat mixte des Monts de la Madeleine

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Syndicat mixte des Monts de la Madeleine
- Association roannaise de la protection de la nature (ARPN)
- Ligue de l'enseignement de la Loire
- Madeleine environnement

Description :

Situé au cœur d'un petit plateau assis sur les hauteurs des monts de la Madeleine à 1 030 mètres d'altitude, le site de la tourbière de la Verrerie profite d'une ambiance très sauvage, agrémenté de magnifiques vues sur la plaine du Roannais, les Alpes et les monts d'Auvergne. Le chemin serpente à travers les landes montagnardes, où un pâturage a été remis en place, pour aboutir au cœur de la tourbière. Cette nature riche et préservée représente un habitat exceptionnel pour le lézard vivipare ou la drosera à feuilles rondes, petite plante carnivore.

Des panneaux et une table d'orientation aident à décrypter les paysages et ce milieu à la fois riche et fragile.

Le plateau porte le nom de Verrerie en référence aux verriers qui viennent s'établir à Saint-Nicolas-des-Biefs au XVIIe siècle, car la région disposait de tout ce qu'il lui fallait : de la silice pour fabriquer le verre et des forêts pour alimenter les fours. L'activité des verriers fut florissante jusqu'à la révolution française.

Contact : snmm@montsmadeleine.fr – 04 77 65 10 22